

Vers une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la définition d'actions opérationnelles pour les SDAGE Rhône Méditerranée et Corse.

Dans l'objectif de disposer de repères concrets pour l'application des futurs SDAGE 2016-2021, l'agence de l'eau a lancé une prestation pour la réalisation « d'un état des savoirs et savoirs faire sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) et la formulation de préconisations pour l'action des SDAGE Rhône Méditerranée Corse ». Le groupement CCEAU-TEREO, représenté par Mireille BOYER, a été retenu pour réaliser ce travail qui s'achèvera en juin 2016.

Pour chaque bassin l'objectif est triple :

- établir une liste des espèces invasives prioritaires des milieux aquatiques et humides sur lesquelles agir efficacement ;
- disposer d'informations techniques de référence pour piloter les actions ;
- définir des éléments de stratégie pour agir avec le meilleur rapport coût-efficacité.

Il ne s'agit pas d'engager des travaux d'approfondissement des connaissances mais bien de mobiliser toutes celles disponibles comme les savoirs faire acquis par l'expérience pour constituer le résultat opérationnel de cette prestation.

Dans ce contexte, CCEAU vous sollicite pour répondre à un questionnaire afin d'établir un état de la connaissance des EEE des milieux humides et aquatiques présentes sur votre territoire d'intervention. En tant qu'acteurs locaux engagés dans la gestion des milieux aquatiques et humides, votre participation à cette enquête est primordiale pour l'agence. L'ensemble de vos contributions pour ce travail conséquent de synthèse et d'actualisation, conduira à une meilleure prise en compte des EEE prioritaires.

A partir de vos réponses, sera établie une liste des EEE prioritaires qui posent problèmes. Cet automne, celles-ci feront l'objet d'investigations plus approfondies pour appréhender les actions de lutte mises en œuvre, les résultats obtenus, les coûts engagés... Vos retours d'expériences, conduiront à mieux définir les actions opérationnelles et aideront à préciser les stratégies d'intervention adéquates dans le cadre de la mise en œuvre des futurs SDAGE.

L'agence de l'eau et CCEAU-TEREO comptent vivement sur vos contributions et vous remercie de consacrer 30 mn de votre temps à cette enquête. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer des résultats de la prestation sur le site de l'agence (<http://www.eaurmc.fr/>).

Contact : CCEAU-TEREO